

Bulletin du contrôle des armes

20 ans après le drame de Polytechnique

Coalition pour le contrôle des armes

décembre 2009

www.guncontrol.ca

Loi sur les armes à feu

À la suite du meurtre de 14 jeunes filles à l'École Polytechnique, les familles des victimes, des étudiants, des organisations du domaine de la santé et de la sécurité publiques, des groupes de femmes et des individus d'un bout à l'autre du pays ont pressé le gouvernement de renforcer le contrôle des armes à feu. En 1991, une loi a aidé à combler certaines lacunes, mais il restait du travail à faire. La bataille a continué et en 1995, la Loi sur les armes à feu a été adoptée. Elle inclut :

- L'émission de permis pour les propriétaires d'armes.
- L'enregistrement des armes à feu.
- L'interdiction de posséder des armes militaires semi-automatiques.
- L'interdiction de posséder certaines armes d'assaut militaires et armes de poings (mais permet aux propriétaires actuels de les garder).

« La Loi est un monument à la mémoire des victimes de la tuerie de Polytechnique. »

-Suzanne Laplante-Edward, mère d'Anne-Marie Edward tuée le 6 décembre 1989

Le contrôle des armes veut accroître la sécurité. Il a été établi que notre loi plus rigoureuse sur les armes à feu contribue à réduire le nombre de décès, de blessures, d'agressions et de suicide par arme à feu.

- Depuis l'adoption de restrictions sur les armes longues (1991 et 1995), la violence par arme à feu a décliné. 1991 : 1441 Canadiens tués par arme à feu, 2005 : 818 Canadiens tués par arme à feu.
- Le nombre d'homicides commis avec un fusil ou une carabine a chuté de plus de 78 % depuis 1991.
- Le taux d'homicides causés avec une arme de poing est resté stable parce que plusieurs de ces armes proviennent de la contrebande.
- Les homicides de femmes par arme à feu ont diminué de 85 en 1991 à 32 en 2005.

Le registre est utilisé tous les jours

L'Association canadienne des chefs de police, l'Association canadienne des policiers et les grandes organisations militant en faveur de la santé et de la sécurité ont réitéré leur appui envers ce système.

- Les policiers consultent le registre des armes à feu plus de 10 818 fois par jour pour mener leurs enquêtes et rendre leur travail plus sécuritaire sur le terrain.
- Plusieurs crimes abjects ont été résolus grâce à la Loi sur le contrôle des armes à feu.
- Le registre a été utilisé pour retirer des armes des mains de personnes dangereuses comme des émules potentiels après la fusillade du Collège Dawson.

Appui fort et soutenu pour la Loi

Les policiers, les groupes de femmes, les experts en sécurité et en santé publique, les victimes et des milliers d'individus continuent d'appuyer le registre.

Merci à tous les groupes qui ont pris le temps d'écrire à nos politiciens et de partager leurs points de vue dans les journaux. Ils ont été nombreux en 2009. Visitez le www.guncontrol.ca pour en lire des exemples.

Renouvellement de l'amnistie

En mai 2007, le gouvernement a renouvelé l'amnistie pour les propriétaires d'armes à feu qui ont fait fi de la loi. Cela, malgré une résolution du Bloc Québécois demandant la fin de l'amnistie le 22 avril 2007. Les renseignements contenus dans le registre des armes à feu deviennent moins fiables de jour en jour, de sorte que la police et la population courent plus de dangers.

Harper promet d'affaiblir les contrôles

Lors de la dernière session parlementaire, les Conservateurs ont présenté trois projets de loi ayant tous pour but d'abroger la Loi sur les armes à feu (C-301, S-5 and C-391), et ce, en utilisant des moyens non conventionnels comme deux projets de loi d'initiative parlementaire. Les Conservateurs entretiennent des liens avec le lobby des armes. Lors de son discours à la rencontre annuelle de la fédération des pêcheurs et des chasseurs de l'Ontario en avril 2008, Stephen Harper a encouragé le lobby des armes à faire pression sur les députés afin que ceux-ci abolissent le registre pour les carabines et les fusils de chasse.

C-391 passe en deuxième lecture, propose d'affaiblir les contrôles sur le Ruger Mini 14

Après une série d'annonces radio par le parti conservateur ciblant les députés de l'opposition en région rurale, la Chambre des communes a adopté en deuxième lecture le projet de loi d'initiative parlementaire C-391 le 4 novembre dernier. Douze néo-démocrates, 8 libéraux et un député indépendant ont voté avec le gouvernement. Le projet de loi, qui propose de lever l'obligation d'enregistrer les carabines et les fusils de chasse, est maintenant envoyé devant le Comité permanent de la sécurité publique et nationale. L'obligation d'enregistrer les carabines et les fusils de chasse :

- Rend les propriétaires d'armes responsables de leurs armes.
- Permet de prendre des actions préventives pour retirer les armes lorsqu'il y a présence de facteurs de risque.
- Aide les enquêtes policières.
- Permet à la police de différencier les armes légales des armes illégales.
- Facilite le travail de dépistage des armes par les policiers et, conséquemment, les enquêtes sur la contrebande.
- Réduit le risque que des armes légales soient détournées sur le marché noir.

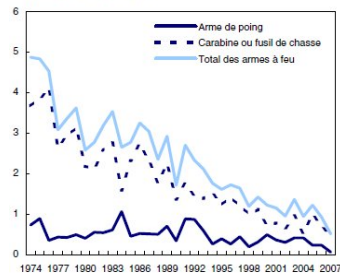
Le projet de loi C-391 propose que les carabines et les fusils de chasse (ce qui inclue le Ruger Mini 14, l'arme utilisée lors de la tuerie de Polytechnique) soient vendus sans acte de vente, à l'exception de ce qui est déjà noté de façon informelle dans les magasins. Deux hommes ont été identifiés et accusés de complicité dans le meurtre de quatre agents de la GRC à Mayerthorpe, en Alberta, en partie parce qu'une arme à feu enregistrée avait été abandonnée sur la scène du crime. La majeure partie des coûts associés au programme des armes à feu est reliée aux émissions et renouvellements de permis ainsi qu'aux études de cas qui sont menées lors de telles demandes. La GRC a évalué que si l'on annulait l'obligation d'enregistrer les carabines et les fusils, on économiserait seulement 3 millions de dollars par année.

« C-391 vise à ravager le registre et à rendre impossible l'accès à l'information essentielle au travail des policiers. C'est le même type d'information qui nous a permis de saisir 58 armes à feu illégales en octobre 2009 -- et franchement, qui rend nos villes plus sécuritaires. [Le registre] aide à garder les communautés en sécurité, tout comme les policiers qui y travaillent. » - William Blair, chef de police de Toronto et président de l'Association canadienne des chefs de police.

Contrôle des armes pour la sécurité des femmes
La majorité des femmes tuées par arme à feu sont tuées avec des carabines et des fusils de chasse acquis légalement, car elles sont les premières armes accessibles. Les groupes de femmes continuent d'appuyer la Loi sur les armes car ils sont les témoins privilégiés de son efficacité.

Taux d'homicide entre conjoints commis avec une arme à feu 1974-2007

taux pour 1 million de conjoints



Source : Statistiques Canada, Canadian Centre for Justice Statistics, Homicide Survey, 2009.

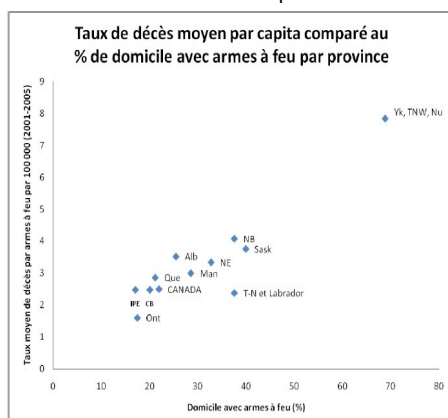
Les fusils de chasse représentent aussi un danger

Les carabines et les fusils de chasse sont les armes le plus souvent utilisées pour menacer les femmes et les enfants. Ce sont aussi celles privilégiées dans les cas d'homicides d'agents de police. Bon nombre de ces armes sont volées chez des propriétaires en règle. On les saisit aussi souvent entre les mains des gangs.

- Un homme armé d'un fusil à haut calibre a détenu 9 employés du Worker Compensation Board d'Edmonton (l'équivalent de la Commission de la santé et de la sécurité du travail) en otage pendant 10 heures le 21 octobre 2009.
- Heidi Ferguson a été tirée par son mari de qui elle était séparée dans sa demeure d'Orangeville en Ontario en septembre 2009. Un chasseur et collectionneur d'armes, il est soupçonné que l'homme ait par la suite tourné l'arme contre lui.
- En juillet 2009, Joan Hanson, sa fille et sa petite-fille ont été tuées par son mari à sa demeure du nord de l'Alberta. Le couple était séparé et les pressions financières apparaissent avoir été un motif. L'homme s'est suicidé avec la carabine.
- En février 2009, Nadia Gehl a été atteinte de coups de feu à un arrêt d'autobus près de son domicile à Kingston en Ontario. Les policiers ont arrêté son mari et deux de ces amis.

Plus d'armes=Plus de décès

Malgré les perceptions que les armes constituent un problème urbain, l'Alberta et la Saskatchewan ont des taux de décès par arme à feu plus élevés que la moyenne nationale. Plus il y a d'armes, plus l'opposition au contrôle des armes est féroce et plus les taux de décès et de blessures par armes sont élevés.



Ruger Mini 14 devrait être interdit

C'est depuis 1995 que la plupart des armes d'assaut semi-automatiques sont interdites au Canada. Des centaines d'armes à feu militaires et tactiques de type nouveau ont été importées au Canada depuis. Ces armes ont été vendues à titre d'armes à utilisation restreinte à des collectionneurs et à des tireurs sur cible. Pourtant, elles auraient dû être interdites du fait qu'elles présentent les caractéristiques typiques des armes d'assaut. **Le Ruger Mini 14, arme utilisée lors du massacre de l'École Polytechnique pour tuer 14 et blesser 13 en 22 minutes**, le AR 15 et le Berretta CX4 Storm qui a tué Anastasia De Sousa au collège Dawson devraient être interdites.

Mères pour le contrôle des armes

À l'occasion de la fête des mères, plusieurs mères de victimes ont mis sur pied la campagne 'Mères pour le contrôle des armes', souhaitant que les contrôles sur les armes à feu soient resserrés, et non affaiblis.

Elles demandent qu'on se mobilise et laisse savoir au gouvernement que nous nous opposons au projet de loi C-391.

Réduction du nombre d'homicides avec armes longues depuis que les contrôles ont été resserrés

CANADA	1995		2008	
	#	Taux par 100 000	#	Taux par 100 000
Homicide	586	2,01	611	1,83
Homicide avec armes à feu	176	0,6	200	0,59
Homicide avec armes longues	61	0,21	34	0,1
Homicide avec armes de poing	95	0,32	121	0,36

Le Canada traîne de la patte

Le 27 novembre 2009, le gouvernement Harper a encore une fois reporté la mise en œuvre des mesures de marquage et de dépistage des importations et exportations d'armes à feu, requises en vertu de ses obligations internationales.

La Campagne : Désarmer la violence familiale

Le 21 juin, des groupes canadiens se sont joints à des groupes provenant de 85 pays lors de la semaine d'action contre la violence armée. Il s'agissait de la première campagne internationale qui avait pour but la protection des femmes contre la violence armée dans la maison, et le renforcement des mesures s'assurant que les gens ayant déjà commis des abus n'aient pas accès aux armes à feu et/ou aient leur permis suspendu.

La Coalition pour le contrôle des armes

La Coalition pour le contrôle des armes, qui a vu le jour à la suite du massacre de l'École polytechnique de Montréal, est le seul organisme national à but non lucratif du Canada qui mène une lutte active en faveur de la réduction des blessures, des décès et des homicides commis avec une arme à feu. La Coalition est endossée par plus de 300 organismes communautaires, organisations citoyennes et associations militant pour la prévention des accidents, la santé, la sécurité des enfants, les droits des victimes et la réglementation. Parmi ces groupes, citons entre autres l'Association canadienne des chefs de police, l'Association canadienne de santé publique, l'Association du Barreau canadien, le YWCA du Canada, le Conseil des Églises pour la Justice et la Criminologie et le Congrès juif canadien.

Contactez-nous :

- Montréal : (514) 725-2021 cgc.montreal@gmail.com
- Toronto : (416) 604-0209

**Soyez branchés Suivez la Coalition sur Twitter !
CGCmontreal**